

# Le BAFA et le BAFD

47 rue de Clichy

75311 PARIS cedex 09

[www.eglises-baptistes.fr/Solidarite/Accueil.html](http://www.eglises-baptistes.fr/Solidarite/Accueil.html)

## AUX PARTICIPANTS A LA VIE DE NOS EGLISES

Tu as bientôt 17 ans ou plus,  
Tu aimes la vie avec d'autres,  
Tu souhaites te rendre utile,

**CECI T'INTERESSE !!**

Tu veux t'investir dans la vie de ton Eglise,  
Tu aides l'école du dimanche ou le groupe de jeunes ou d'autres activités de l'Eglise,  
Tu rêves de mettre sur pied un camp d'enfants ou de jeunes,

**ALORS N'HESITES PLUS !!**

Tu as fait des camps ou des colos,  
Tu as rencontré des monos «super»,  
**FAIS COMME EUX :**

**PASSE LE BAFA OU/ET LE BAFD... L'ABEJ T'AIDERA !**

### **INFO BAFA - BAFD QU'EST-CE QUE C'EST ?**

**BAFA : Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur**

**BAFD : Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur**

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs dont les activités d'Eglise (sorties de jeunes ...).

**Certains métiers permettent d'avoir une équivalence automatique BAFA !**

### **CONDITION D'INSCRIPTION**

Pour obtenir le **BAFA**, tu dois impérativement avoir **17 ans révolus au premier jour de la première session de formation** (formation générale), mais tu peux t'inscrire 3 mois avant.

### **LE PARCOURS DE FORMATION :**

Pour obtenir le BAFA, il faut suivre trois formations :

- 1)** Un stage théorique de base (avec un des organismes ci-dessous, habilités par le Ministère), d'une durée de 8 jours
- 2)** Un stage pratique (camp, colonie, CVL, CLSH) ; il existe divers organismes qui en organisent (cf. ci-dessous quelques exemples), d'une durée de 14 jours minimum
- 3)** Un deuxième stage théorique, dit d'approfondissement (avec spécialisation dans un domaine, par ex. 'petite enfance', 'montagne', 'voile', 'loisirs créatifs'), (avec un des organismes ci-dessous, habilités par le Ministère), d'une durée de 6 jours

**N.B. :** Il ne peut pas y avoir plus de 18 mois entre le 1er et le 2ème stage, et la formation complète (3 stages) ne peut durer plus longtemps que 2 ans ½.

Pour obtenir le BAFD, il faut déjà avoir le BAFA (il y a quelques dérogations possibles) et suivre quatre formations :

- 1) Un stage de base (avec un des organismes ci-dessous, habilités par le Ministère), d'une durée de 9 ou 10 jours
  - 2) Un stage pratique (camp, colonie, CVL, CLSH) ; il existe divers organismes qui en organisent (cf. ci-dessous quelques exemples), d'une durée de 14 jours minimum, comme directeur ou adjoint de direction
  - 3) Un deuxième stage théorique, dit de perfectionnement (avec un des organismes ci-dessous, habilités par le Ministère), d'une durée de 6 jours
  - 4) Un deuxième stage pratique (camp, colonie, CVL, CLSH) ; il existe divers organismes qui en organisent (cf. ci-dessous quelques exemples), d'une durée de 14 jours minimum, comme directeur
- L'ensemble de ces 4 stages ne peut pas s'effectuer sur une durée plus longue que 4 ans en tout.

## COMMENT T'INSCRIRE ?

Choisis d'abord un organisme habilité : regarde la liste ci-jointe.

Prends contact avec celui que tu auras choisi, puis inscris-toi « en ligne » (c'est le plus simple) sur [www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr)

Tu peux alors :

- Y effectuer toutes les démarches administratives
- Suivre l'évolution de ton dossier
- Consulter les infos les plus utiles

Certains organismes de formation peuvent aussi se charger eux-mêmes de ton inscription : renseigne-toi auprès de celui que tu as choisi.

## COMMENT OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE POUR TA FORMATION ?

Le coût de la formation est d'environ 500 €, parfois un peu plus. Mais il existe des aides :

- de la Caisse d'Allocations Familiales : renseignements et formulaire
- sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) Demande d'aide
- de l'Etat (Direction Départementale Jeunesse et Sport)
- parfois du Conseil général
- ou de certains Comités d'Entreprise.

Leur montant dépend en général de la situation de ta famille (Quotient familial). Ces renseignements te seront aussi donnés par ton organisme de formation. Certains camps ou colos participent également parfois à ces frais. **De plus, sous réserve :**

- qu'il existe une diaconie ABEJ dans ton Eglise
- ou que ton Eglise soit membre de l'ABEJ

**l'ABEJ Nationale t'offre une aide qui vient en complément des autres. le barème est revu chaque année (pour 2011-2012 l'aide est de 100 € pour le stage de base et de 60 € pour le stage d'approfondissement).**

## ORGANISMES DE FORMATION

A titre indicatif, voici une liste d'Associations et Organismes implantés dans toute la France (avec délégations régionales) habilités à former et délivrer les BAFA/BAFD :

- UFCV (Union Française des Centres de Vacances) [www.ufcv.fr](http://www.ufcv.fr) (non confessionnel)
- CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) [www.cemea.asso.fr](http://www.cemea.asso.fr) (non confessionnel)
- AFOCAL [www.afocal.fr](http://www.afocal.fr) (d'origine catholique).

Quelques organismes évangéliques collaborent avec l'Afocal pour des formations : Vilodec (Vie, Loisirs, Découverte) [www.vilodec.fr](http://www.vilodec.fr), Jeunesse ardente [www.jeunesse-ardente.org](http://www.jeunesse-ardente.org), L'Eau-Vive [www.eauvive.info](http://www.eauvive.info), Mouvements des Flambeaux et Claires Flammes [www.flambeaux.org](http://www.flambeaux.org)

- CPCV (Organisme Protestant de Formation) [www.cpcv-union.org/](http://www.cpcv-union.org/) Quelques organismes évangéliques collaborent avec le CPCV (suivant les régions) pour des formations : Joie et Vie (mennonite) [www.joie-et-vie.com](http://www.joie-et-vie.com) (avec CPCV-Est), Matthania <http://matthania.free.fr/> (avec CPCV-Provence)
- Ligue pour la Lecture de la Bible [www.lilfrance.com](http://www.lilfrance.com) ou <http://www.laligue.net/> (protestant-évangélique)

Certains organismes importants organisent des sessions BAFA ou BAFD très régulièrement (lors de toutes les vacances scolaires), d'autres, moins importants, seulement lors de certaines des vacances scolaires. Mais en général, il y a presque toujours des formations organisées aux vacances de printemps, au début et à la fin de l'été.

Si tu te poses d'autres questions, n'hésite pas à te renseigner à l'ABEJ-Nationale <http://www.eglises-baptistes.fr/Solidarite/Accueil.html>, ou au Comité Enfance et Jeunesse de la FEEBF <http://www.eglises-baptistes.fr/Enfance-et-Jeunesse/Accueil.html>.